

Gérontologie et société : Principes généraux

Ligne éditoriale et référencement

Gérontologie et société publie des **numéros thématiques et pluridisciplinaires consacrés à l'étude de la vieillesse et du vieillissement**, aux théories, aux causes et aux conséquences de leurs formes, dynamiques et représentations.

La revue a pour objectif de **permettre un dialogue entre les chercheurs de l'ensemble des disciplines concernées par le vieillissement** (anthropologie, architecture, démographie, économie, géographie, gestion, gériatrie, histoire, philosophie, psychiatrie, psychologie, santé publique, sciences politiques, sciences du management, sciences infirmières, sociologie...), **les professionnels** du champ des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, **et les acteurs des politiques publiques**. *Gérontologie et société* ambitionne également de **servir à la formation** initiale et à la formation continue.

La revue édite **trois numéros par an**. La périodicité est fixe : printemps, été, hiver.

Gérontologie et société est **référéncée** par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) dans la section 19 : sociologie et démographie.

La revue est **indexée** dans [Scopus](#), [Scimago](#), JournalBaseCNRS, International Bibliography of Social Sciences et PASCAL. *Gérontologie et société* présente un **critère d'indexation Indice H de 13**.

Procédure de soumission et d'évaluation

Gérontologie et société fonctionne par **appels à articles**. Les articles peuvent être soumis en français ou en anglais. La revue accueille également des **soumissions spontanées**, hors appels à articles.

Les articles doivent respecter strictement la **note aux auteurs** et bien préciser la rubrique dans laquelle l'article est soumis : « Articles originaux » ou « Perspectives et retours d'expériences » ou « Libre propos ».

La revue respecte les procédures de sélection des articles en vigueur dans les revues scientifiques : **évaluation en double aveugle** par deux experts et examen par le comité de rédaction.

Les **grilles d'évaluation sont spécifiques** à chacune des deux rubriques « **Articles originaux** » ou « **Perspectives et retours d'expériences** », d'où l'importance à positionner son article dans la rubrique adéquate. Les coordinateurs de numéro, rédacteurs en chef et le service de la coordination éditoriale peuvent être rejoints en cas de question.

Par ailleurs, concernant les **soumissions** d'articles basés sur des protocoles de **recherches qualitatives**, les auteurs sont invités à consulter le **guide méthodologique** d'aide à la publication dans la revue *Gérontologie et société*.

Charte déontologique - Rappels - [Télécharger la charte complète](#)

En soumettant un article pour publication, quelle que soit la rubrique de soumission, **les auteurs garantissent que l'article est original, n'a pas été publié auparavant, n'a pas été soumis pour publication à un autre journal et ne le sera pas jusqu'à la réponse du comité de lecture**.

Un contrôle d'éventuels cas de **plagiat et d'auto-plagiat** peut être effectué via des outils de détection de plagiat (tels que Compilatio et Scribbr, Ouriginal...).

Pour les articles soumis dans les rubriques « Articles originaux » ou « Perspectives et retours d'expériences », la confirmation doit être donnée que **les principes éthiques et le cadre légal ont été respectés**.

Les auteurs dont les articles sont acceptés pour publication cèdent les **droits d'auteur** de façon permanente à l'éditeur. Les articles sont sous **embargo pour une durée de 3 ans**. Les auteurs peuvent cependant diffuser sur une **plateforme ouverte d'open data documentaire** la version pré-paquetage ou republier une partie de leur article librement sous certaines conditions.